

Édito – Carrières Magazine #110 – Avril 2024

Chères Carrillonnes, Chers Carrillons,

La réhabilitation du quartier des Alouettes se poursuit avec la livraison des 3 nouveaux équipements publics en pieds d'immeubles : la crèche Petibonum qui sera inaugurée le 21 septembre, la ludothèque des Alouettes et l'Espace de vie sociale (EVS) "Le lien carrillon" dont les inaugurations auront lieu le 7 septembre. Le chantier de démolition des bâtiments N et O débutera dès le transfert et la réouverture de la supérette dans l'ancienne crèche et se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'octobre. Cette supérette devrait ensuite s'installer dans des locaux neufs des futurs bâtiments à construire le long de la contre-allée de la départementale RD311, route de Saint-Germain. Place Uderzo, la Ville a choisi et supervisé la plantation d'une quarantaine d'arbres et arbustes ce qui participe à l'embellissement du quartier et à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Quels que soient les chantiers, la Municipalité s'attache à faire vivre la nature en ville. Ainsi, dans le cadre du programme immobilier porté par Kaufman & Broad et par le bailleur social Seqens en cours dans le quartier du Printemps, les 150 arbres et arbustes qui y seront plantés ont également été sélectionnés par notre service des Espaces public.

Par ailleurs, cette année, 193 000€ seront alloués aux espaces verts en dépenses d'investissement dans le budget communal pour développer notre patrimoine arboré.

Notre politique d'investissement présentée dans le dossier Budget détaille les grands projets qui vont animer la ville les prochaines années : l'aménagement d'un parc paysager de loisirs en bord de Seine et la rénovation et l'extension du gymnase de l'Ardente, comprenant la création d'une nouvelle médiathèque ainsi que la réunion des accueils de loisirs maternel et élémentaire. Ces deux projets d'envergure seront réalisés dans un contexte budgétaire toujours plus contraint. En effet, malgré les efforts considérables que nous avons entrepris vis-à-vis des populations les plus défavorisées de notre ville, en particulier du quartier des Alouettes, classé en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) et ne recevant quasiment aucune aide de l'État, la ponction démesurée dans notre budget de 440 000€ au titre du Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) destinée précisément aux populations les moins riches d'autres villes se poursuit. Et comme si le racket de l'État n'était pas suffisant, celui-ci a augmenté de 22%, cette année, la pénalité pour carence de logements sociaux au titre de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) malgré un taux de logements sociaux de 21,5% au lieu des 25% exigés depuis la loi Duflot de 2013 (cf. p.27). Avant d'accueillir des populations nouvelles encore faudrait-il déjà que celles qui sont présentes vivent dans des conditions décentes. C'est précisément ce à quoi, mon équipe et moi-même nous sommes attachés, depuis notre arrivée à la tête de la mairie en 2008, en consacrant des moyens importants à la rénovation du quartier des Alouettes plutôt qu'à densifier aveuglément notre ville. Nous sommes convaincus que cette stratégie est la bonne, et nous n'en dévierons pas.

Notre cadre de vie est rare et précieux, nous ferons donc tout pour le défendre. Vous pouvez compter sur notre détermination. La préservation de ce cadre de vie dépend aussi de notre maîtrise très rigoureuse des finances de la commune. Cette rigueur financière indispensable permet de maintenir inchangé pour 2024, et ce depuis notre arrivée à la tête de la ville en 2008, le taux communal de la Taxe foncière, qui a même été baissé de 10% en 2019.

Nos projets réalisés et à venir vous ont aussi été présentés dans le bilan de mi-mandat distribué dans vos boîtes aux lettres au mois de janvier dernier. **À ce titre, mon équipe et moi-même vous donnons rendez-vous pour un échange informel le dimanche 23 juin prochain à partir de 10h devant la Halle Carnot.**

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture.